

AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mesdames,
Messieurs,

AVIS vous est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Sorel-Tracy, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée à la demande verbale du maire, M. Patrick Péloquin, pour être tenue le **26 février 2024 à 18 h** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville du 71, rue Charlotte, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption des procès-verbaux**
Aucun document soumis
3. **Rapports au conseil**
Aucun document soumis
4. **Administration financière**
Aucun document soumis
5. **Administration générale**
 - 5.1 Adoption du second projet de règlement n° 2565 « Concernant des modifications au Règlement de zonage n° 2222 dans le but d'autoriser des usages supplémentaires et des bâtiments en forme de dôme dans la zone I-01-90 et d'autoriser des usages commerciaux dans la zone I-01-18 »
 - 5.2 Adoption du premier projet de règlement n° 2572 « Concernant des modifications au Règlement de zonage n° 2222 dans le but d'appliquer des demandes de modifications réglementaires ayant déjà fait l'objet d'une approbation par le conseil »
 - 5.3 Adoption du projet de règlement n° 2573 « Concernant des modifications au Règlement de lotissement n° 2223 dans le but de modifier pour la zone H-01-255 la superficie minimale d'un terrain exigée où s'exerce un usage de la catégorie d'usages « Habitation de type familial (h1) » comprenant de 30 à 40 logements »
 - 5.4 Adoption du projet de règlement n° 2574 « Concernant des modifications au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 2226 dans le but d'apporter des ajustements à certaines dispositions intégrées au règlement qui apparaissent imprécises, manquantes ou discordantes avec d'autres dispositions »
 - 5.5 Autorisation de signature - décision d'exercer un droit de préemption - immeuble du 12500, route Marie-Victorin
6. **Avis de motion**
Aucun document soumis

7. Règlements

- 7.1 Adoption du Règlement n° 2570 « Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et autorisant, à ces fins, un emprunt de 8 100 000 \$ »
- 7.2 Adoption du Règlement n° 2571 « Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et autorisant, à ces fins, un emprunt de 6 000 000 \$ »

8. Affaires nouvelles

9. Période de questions pour l'assistance

10. Levée de la séance